

ciles à satisfaire. L'honorable député de Halifax (M. Jones) a prétendu qu'ils n'avaient pas une part équitable dans l'usage du dragueur, et que le gouvernement satisfaisait d'abord ses amis. Quand il a été démontré qu'une somme considérable avait été dépensée à Yarmouth en travaux de dragage, ils ont dit que cela était dû aux instances du député qui a précédé le député actuel, et qui avait obtenu cette faveur. Quand il a été prouvé que l'île du Prince-Edouard avait obtenu une plus large part que certains comtés de la Nouvelle-Ecosse, ils ont dit que le dragueur était hors de service, et ainsi de suite. De sorte qu'ils sont mécontents sous tous les rapports. Je suppose que si le gouvernement refusait de se rendre aux demandes de ses partisans, et s'il n'accordait l'usage du dragueur qu'aux membres de l'opposition, dans ce cas, ils seraient satisfaits.

Cette discussion prouve qu'il est bon d'appuyer le gouvernement, et je suis heureux de l'entendre dire. Étant à la veille d'une élection, je suppose qu'en faisant cette déclaration, les honorables députés ont quelque objet en vue. J'ai souvent entendu dire que le gouvernement faisait des promesses à la veille des élections ; mais, cette fois, les honorables députés de la gauche semblent avoir devancé le gouvernement. Je me rejouis d'apprendre que les demandes des partisans du gouvernement seront les premières accordées, et je vais, sous ce rapport, essayer d'en tirer profit, et je suis convaincu que, l'année prochaine, le ministre enverra son dragueur dans le comté de Queen's et dans le port de Liverpool.

Dragage au Manitoba..... \$15,000

M. WATSON. Le ministre a-t-il l'intention de dépenser, l'année prochaine, cette somme sur les mêmes travaux ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Je ne puis pas répondre à cette question d'une manière certaine.

M. WATSON: Je suis toujours prêt à rendre justice au ministre quand il le mérite. Les travaux peu dispendieux qui ont été faits sur la rivière Rouge et sur la rivière de la Vase Blanche ont été satisfaisants, et j'espère qu'ils seront continués, car l'eau des lacs et des rivières est si basse depuis trois ou quatre ans, que ces travaux ne devraient pas être interrompus. Ils ont été d'une grande utilité.

Lignes de télégraphe..... \$49,450

M. JONES (Halifax): L'honorable ministre veut-il dire si cette somme suffira à compléter les travaux ?

Sir HECTOR LANGEVIN: La somme de \$5,000 terminera les travaux de prolongement jusqu'à la Pointe aux Esquimaux. Nous voulons ensuite poser un câble de là à Anticosti, afin d'arriver à la ligne locale à cet endroit. Cela prolongera la ligne jusqu'à l'extrémité orientale d'Anticosti, où elle se joindra au nouveau câble, qu'une compagnie se propose d'établir entre le Canada et l'Angleterre.

M. JONES, (Halifax): L'honorable ministre croit-il qu'il est prudent de dépenser \$15,000 pour faire le raccordement avec Anticosti ?

Je crois qu'il en sera du projet du câble direct avec le Canada, comme du projet de chemin de fer au Labrador, qui a été rejeté aujourd'hui par le comité des chemins de fer. La chose ne saurait être faite sans une subvention considérable, et j'es-

père que la chambre n'approuvera pas une telle dépense, quand nous avons déjà un si grand nombre de câbles. C'est une dépense inutile de l'argent public.

Sir HECTOR LANGEVIN: Cette dépense n'est que pour joindre les deux lignes appartenant au gouvernement. L'autre question se rapportant à l'extension jusqu'au Labrador, est encore à décider.

M. DAVIES, (I.P.E.): L'honorable ministre voudra-t-il dire s'il y a actuellement communication par câble avec cet endroit ?

Sir HECTOR LANGEVIN: L'île est tout-à-fait séparée de la côte-nord. Nous voulons réunir le réseau télégraphique.

M. JONES, (Halifax): L'honorable ministre peut-il nous dire qui possède l'île d'Anticosti maintenant ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Je l'ignore.

M. WELDON (Saint-Jean): Y a-t-il un câble là, maintenant ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Non.

Chemins et ponts, Ottawa.....\$45,300

M. WILSON (Elgin): C'est un item très élevé et qui exige des explications.

Sir HECTOR LANGEVIN: C'est exactement le même que l'année dernière.

M. DAVIES (I. P.-E): Ces ponts ne semblent pas nécessiter toutes ces réparations.

Sir HECTOR LANGEVIN: Il faut les réparer constamment pour les tenir en bon ordre.

M. DAVIES (I. P.-E): Le gouvernement fédéral est-il obligé d'entretenir ces ponts dans la ville d'Ottawa ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Oui ; il y a eu un arrangement de fait entre la ville et le gouvernement, il y a cinq ou six ans, en vertu duquel le gouvernement est tenu de voir aux réparations nécessaires des ponts.

M. DAVIES (I. P.-E.): Naturellement, s'il y a obligation, inutile de discuter la chose. A moins d'un engagement écrit, il me semble que c'est une chose révoltante d'entretenir les rues et les ponts d'Ottawa. Il vaudrait autant entretenir les rues et les ponts à Toronto, Montréal ou autre ville du Canada.

M. WILSON (Elgin): Cet engagement entre le gouvernement et la ville d'Ottawa doit avoir sa raison d'être, et nous n'avons pas encore reçu d'explications de la part du ministre des travaux publics. Quelle obligation avons-nous envers la ville d'Ottawa pour assumer cette responsabilité, et que recevons-nous en retour ?

Sir HECTOR LANGEVIN: La chose a déjà été expliquée au parlement, les documents ont été produits.

M. WELDON: S'il existe un tel arrangement, il devrait être soumis.

Sir HECTOR LANGEVIN: Je crois que l'honorable député pourra constater qu'il a été soumis en 1885.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Où pouvons nous trouver l'état détaillé des dépenses ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Du 1er juillet 1885 au 1er juillet 1887, nous avons dépensé \$29,000. En